

**20DIS17**

RESSOURCES HUMAINES

# TELETRAVAIL : IDENTIFIER LES BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

## Contexte

L'expérience du télétravail en période de crise a permis d'expérimenter pour les professionnels de nouvelles modalités de travail, de formes de collaboration, d'organisation, de management et d'appréhension des modalités d'accompagnement des publics / usagers.

Comment faciliter le partage de bonnes pratiques ? Comment se questionner pour améliorer sa pratique du télétravail et se projeter dans son poste de travail et dans une organisation plus durable intégrant le recours au télétravail ?

## Objectifs / Compétences visées

- Appréhender les intérêts et les limites du télétravail pour sa pratique / son service
- Envisager la poursuite du télétravail dans les meilleures conditions
- Identifier parmi les connaissances partagées durant la formation celles qui peuvent l'objet d'une appropriation pour sa pratique ou celle de son service

## Contenu

- **Comment faire de l'expérience du télétravail en période de crise sanitaire une opportunité d'apprendre ?**

Objectif de la séquence 1 : Comprendre la valeur ajoutée pour l'organisation de l'analyse des difficultés et des réussites

**Comment transformer une contrainte en atout pour l'avenir ?**

L'organisation apprenante

- **Les succès et les ratés**

Objectif de la séquence 2 : identifier les bonnes pratiques et faire une analyse des pièges à éviter

**Identification et analyse de ce qui a bien fonctionné, en matière organisationnelle et matérielle**

**Identification des limites du télétravail**

Atelier : quels sont les facteurs clés de succès du télétravail ?

- **Se projeter dans la poursuite du télétravail en partant sur des bases solides**

Objectif de la séquence 3 : Identifier les opportunités d'amélioration des pratiques pour soi-même ou son service / établissement et se projeter dans les étapes à franchir

**Le télétravail comme facteur d'amélioration du service et de la qualité de vie au travail : à quelles conditions ?**

Atelier : Synthèse – Se projeter dans la poursuite télétravail : plan d'action

## Date - Lieu

2 novembre 2020 - 9h00 - 12h30

**Classe virtuelle**

## Durée

3h30

## Tarif

140 € - Adhérent

175 € - Non-adhérent

## Public

Salariés ayant pris part au dispositif de télétravail, dans le cadre du contexte de crise COVID 19

Groupe minimum de 4 personnes et maximum de 15 personnes

## Pré-requis

Aucun

## Méthodes et moyens pédagogiques

Pédagogie active (apports théoriques et méthodologiques) et participative (analyses et élaborations collectives)

Support transmis aux participants

Animation en visio-conférence via l'outil AGORA

Disposer d'un ordinateur avec connexion internet et son

Assistance technique et pédagogique

## Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours puis en fin de session, des temps de questions/réponses permettront de préciser à nouveau ces attentes et à l'intervenant.e d'évaluer les acquis.

Une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Une évaluation post formation est adressée au prescripteur afin d'évaluer la progression des stagiaires dans l'exercice de leurs fonctions.

## Intervenante

Claudine SOURNAC, formatrice et consultante

Le contenu de la formation s'adapte en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable